



ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE CONSTANTINE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 01/DOT/25/SDFS/2024

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Constantine à l'adresse :
Route nationale N°05 complexe polygone Constantine

Lance un appel d'offres ouvert à exigence de capacités minimales relatif à:

**« REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES
CABLES A FIBRES OPTIQUES »**

Le présent projet est constitué de trois (03) lots séparés comme suit :

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	Travaux De Génie Civile Et Pose Câble FO entre IBN BADIS et limite wilaya GUELMA.	17.05
02	Travaux De Génie Civile Et Pose Câble FO Pour site 4G LTE MAMRA 20 AOUT.	4.81
03	Travaux De Génie Civile Et Pose Câble Fo Pour Site 4G LTE AIN NAHAS ATM 25752.	2.60

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Pour les paliers 01 et 02, l'attribution du marché se fera pour un (01) ou deux (02) lots par soumissionnaire, comme indiqué dans le système d'évaluation prévu dans le présent cahier des charges.

Pour le palier 03, il ne sera attribué qu'un (01) seul lot par soumissionnaire comme indiqué dans le système d'évaluation prévu dans le présent cahier des charges.

Toute offre présentée pour un lot particulier doit couvrir l'ensemble des tâches et fournitures exigées pour ce lot.

Les offres portant seulement une partie du lot ne seront pas acceptées.

NB : Pour les paliers 01 et 02, l'établissement du contrat se fera par lot.

Eligibilité des candidats :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destinée uniquement aux entreprises dont l'activité est ressourcée en eau (hydraulique), voirie et réseaux divers (VRD) et/ou les travaux publics selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) ;
- Les entreprises nouvellement créées durant l'année de l'appel d'offres quelles que soient leurs qualifications ;

- Les entreprises issues des dispositifs de ANADE, CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à six (06).

Palier 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie sept (07) et plus.

La vérification de la satisfaction du seuil de qualification minimum exigé est déterminée à travers les certificats de qualification et de classification professionnelle.

Nonobstant les dispositions de l'article 15 du présent CCAG, les soumissionnaires doivent fournir tous les documents relatifs aux paliers cités ci-dessus, ainsi que la déclaration sur l'honneur de visite des sites telle qu'elle est demandée dans l'article 12 du présent CCAG.

Si plusieurs certificats de qualification dans le domaine des ressources en eau (hydraulique), voirie et réseaux divers (VRD) et/ou les travaux publics sont présentés par les entreprises dans le cadre du groupement, le certificat de qualification la plus élevée sera pris en considération lors de la vérification des dossiers d'éligibilités des offres.

Le soumissionnaire présentant le certificat le plus élevée doit se présenter comme chef de fil du groupement.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent se présenter à la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Constantine sise à : **Route nationale N°05 polygone Constantine** Département Achats Et Logistique pour retirer le cahier des charges contre paiement de **cinq mille (5 000.00) DA** non remboursable au niveau de l'agence bancaire BNA FILALI compte recette N° : **001 008 500 300 000 107/03**

Les offres doivent être composées :

- Le **dossier administratif** comprend un (01) **original (format papier) plus le dossier en format électronique** inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offre et la mention dossier administratif
- **L'offre technique** comprend un (01) **original (format papier) plus l'offre en format électronique** insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offre et la mention offre technique
- **L'offre financière** comprend un (01) **original (format papier) plus l'offre en format électronique** insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offre et la mention offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE
CONSTANTINE**

Appel d'offres N° 01/DOT/25/SDFS/2024

Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques

Adresse Route nationale N°05 complexe polygone Constantine

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Dépôt des offres :

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.

La date de retrait des cahiers des charges est prévue à partir de la date de parution sur le site web **safqatic.dz** et dans la **presse nationale**.

La durée de préparation des offres est de **quinze (15)** jours à compter de la date de la 1^{ère} parution sur le site web **safqatic.dz** et dans la **presse nationale**.

La date limite de dépôt des offres est fixée le dernier jour à compter de la date de la 1^{ère} parution sur le site web **safqatic.dz**, et dans la presse nationale, de 8 heures à 13 heures.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres à **13h00** à l'adresse suivante :
Route nationale N° : 05 complexe polygone Constantine (salle de réunion)

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

La validité des offres est de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date de dépôt des plis.